

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 18 JUIN 2026

Délibération 2026-11

Projet de délibération 2026-11 : après discussion, Le Conseil d'Administration réuni en séance, missionne la Présidente, le Vice-président et, en leur absence, le Trésorier :

- pour représenter l'AGAM auprès des partenaires ou instances extérieures, en l'absence ou par délégation de membre élu du Conseil d'administration.

Audrey Gatian
Présidente

